



MECS André Marguet



AHS



Rapport d'activité 2017

Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté

1 RUE JEANNE D'ARC / 9 RUE DE MORTEAU
25300 PONTARLIER
TEL : 03.81.39.28.19 - FAX : 03.81.39.09.96
marguet@ahs-fc.fr

DIRECTEUR :
M. FRANÇOIS ANGIULLI

M. PIERRE AGAMENNONE A COMPTER DU 01/01/2018

MECS ANDRE MARGUET

I. PRÉSENTATION

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT OU SERVICE		Maison d'Enfants à Caractère Social
DATE D'AUTORISATION (CREATION OU RENOUELEMENT)		Arrêté préfectoral du 22/08/1978 Renouvelée 03/01/2017
AGREMENT OU HABILITATION	DATE DERNIER AGREMENT	Arrêté modifié avec habilitation départementale du 22/08/2017
	CAPACITE TOTALE	36 places : - 21 places d'internat - 3 places de semi-autonomie - 3 places d'accueil temporaire d'urgence - 9 places en Service Educatif à Domicile (SED)
	MODALITE D'ACCUEIL	Accueil d'urgence Accueil permanent
	MODE DE FONCTIONNEMENT	Hébergement complet en internat Hébergement en studio Suivi à domicile
	CATEGORIE DE BENEFICIAIRES	Garçons et filles de 4 à 18 ans et 18 à 21 ans

Etablissement inscrit dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec le Département du Doubs (2012/2014 prolongé par avenant jusqu'en 2017).

L'arrêté départemental en date du 22 août 2017 a modifié l'autorisation de renouvellement du 3 janvier 2017 en précisant les modalités d'accueil et d'hébergement portant la capacité globale à 36 places :

- ✓ 21 places d'hébergement complet
- ✓ 3 places de semi autonomie (studio)
- ✓ 3 places d'accueil temporaire d'urgence
- ✓ 9 places de Placement éducatif à domicile (PEAD).

Les 3 places d'accueil temporaire d'urgence initialement ouvertes dans le cadre du protocole départemental signé en 2009 étaient inscrites dans l'activité globale de l'internat. Il conviendra de proposer un niveau d'activité intégrant les dernières évolutions dans le cadre du renouvellement du CPOM 2018-2022 avec le Département du Doubs.

II. ACTIVITE

II.1. ACTIVITE QUANTITATIVE :

II.1.a. Nombre de journées :

JOURNEES	INTERNAT		SEMI AUTONOMIE		PEAD		TOTAL	
	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N
Capacité installée	21	21	3	3	9	9	33	33
Nombre de jours d'ouverture	366	365	365	365	366	365	366	365
Journées cibles CPOM							7 714	7 714
Journées prévisionnelles AHS-FC	-	-	-	-	-	-	8 198	8 198
Journées réalisées	6211	7 037	1003	1 402	1 889	1 539	9103	9978
Taux d'occupation (*)	-	-	-	-	-	-	81,8 %	90 %

En 2017 : 365 jours x 24 places (21 internat et 3 studios) + 260 jours (base 5 jours) x 9 places PEAD = 11 100 journées
Les 3 places temporaires d'accueil d'urgence et d'accueil 72 h n'ont pas été intégrées dans la base.

L'activité réalisée s'élève à 9 978 journées qui se répartissent comme suit :

- ✓ 8 439 journées dont 7 037 journées en internat (intégrant les journées d'accueil d'urgence) et 1 402 journées en semi-autonome soit une augmentation de 1 225 journées par rapport à 2016 ;
- ✓ 1 539 journées en PEAD soit une diminution de 320 journées par rapport à 2016.

Les journées réalisées au titre de l'accueil d'urgence et de l'accueil 72 h sont intégrées dans les journées d'internat : 6 jeunes ont été accueillis en urgence (entre 48 heures à 10 jours), 4 en accueil 72 h et 1 séjour répit (5 jours).

En lien avec les services du Département du Doubs, un tableau de bord mensuel sera établi pour l'exercice 2018 permettant un suivi des journées réalisées par modalité d'accueil.

Le suivi des absences :

- ✓ Hospitalisations avec nuitées :

HOSPITALISATIONS (AVEC NUITEE)	NB DE JOURNEES	NB DE SEJOURS	NB DE PERSONNES CONCERNEES
Hospitalisation en psychiatrie	35	5	3
Hospitalisation en pédiatrie	54	6	5
TOTAL	89	11	8

- ✓ Autres séjours intra/inter associatif :

SEJOURS	NB DE JOURNEES	NB DE SEJOURS	NB DE PERSONNES CONCERNEES
Financés par la MECS	65	9	14

14 jeunes ont bénéficié de colonies de vacances en 2017 financées par la MECS dans le cadre de leur placement.

II.1.b. Parcours des jeunes accueillis :

MOUVEMENTS DES RESIDENTS	SEMI AUTONOMIE		INTERNAT		PEAD		ACCUEIL D'URGENCE		TOTAL	
	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N
Personnes accompagnées au 1 ^{er} /01 (A)	4	4	21	21	8	7	0	0	33	32
Entrées directes de l'année (B)	1	0	6	12	2	0	11	11	20	23
Sorties définitives de l'année (C)	1	1	9	15	4	1	7	8	21	25
Entrées par mutation interne (D)		+1	+5	+3	+2		0	0	+7	+4
Sorties par mutation interne (E)			-2		-1		-4	-3	-7	-4
Personnes accompagnées au 31/12 (A+B-C+D+E)	4	4	21	21	7	6	0	0	32	31
File active de l'année (A+B+D)	5	5	32	36	12	7	11	11	53	
Durée moyenne de séjour des sortants	-	-	1.96 an	1.5 an	1.58 an	2.58 ans	7 j.	7 j.	1.77 an	2 ans

- ✓ Provenance des personnes accueillies :

PROVENANCE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES AU 31/12 TOUS SERVICES CONFONDUS (HORS ACCUEIL TEMPORAIRE)	SITUATION AU 31/12/2017	DONT ENTrees 2017
Domicile / Milieu ordinaire	23	5
Etablissement de santé		
Etablissement médico-social		
Etablissement social		3
Provenance inconnue (*)	8	7
TOTAL	31	15

(*) concerne les 7 Mineurs Non Accompagnés.

Il y a eu 23 accueils directs au total (dont 3 parcours internes urgence → internat).

- 15 admissions en internat :
- 12 préparées avec les PEC du Doubs (dont 7 accueils MNA)
- 3 réalisées à la suite de l'accueil d'urgence.

- 11 accueils d'urgence, 72 heures ou de répit :
 - 1 séjour de répit de 5 jours à la demande du PEC de Pontarlier
 - 4 accueils 72 h dont 3 avec 1 retour en famille et 1 retour à la MECS d'origine (Lyon)
 - 6 accueils d'urgence dont 3 avec retour en famille.
 - Aucune admission en PEAD : Plusieurs pistes pour analyser cette situation :
 - moins de recours judiciaire au PEAD du fait de situations plus complexes où la séparation avec la famille est préconisée par les services sociaux ;
 - difficulté d'envisager le PEAD par les Pôles Enfants Confiés comme outil de prévention au placement ;
 - un travail est initié auprès du PEC de Pontarlier afin de retravailler avec les travailleurs sociaux sur les missions du PEAD et envisager cette modalité comme alternative au placement ou en préparation d'une mesure de fin de placement ;
 - 3 situations sont en cours d'étude début 2018.
- ✓ Les sorties :
- 8 sorties suite à des accueils d'urgence (4 accueil 72h, 3 accueil d'urgence) et 1 séjour répit
 - 17 sorties : 8 jeunes sont retournés en famille, 2 en famille d'accueil, 4 MNA ont été réorientés vers le DMNA, 1 jeune réorienté vers un lieu de vie (ADDSEA), 1 orientation vers un autre foyer de l'enfance, et 1MNA déclaré en fugue puis main levée du placement.
- ✓ Modalités de retours en famille :

RETOURS AU DOMICILE	N	
	FAMILLE	FAMILLE DE PARRAINAGE
Retour tous les WE	1	
Retour 2 à 3 WE par mois	2	
Retour 1 WE par mois	1	1
Retour vacances 1 semaine	3	3
Retour vacances plus de 2 semaines	3	

14 jeunes ont un retour régulier en famille ou en famille de parrainage.

3 jeunes bénéficient de visites médiatisées à raison d'une fois tous les 15 jours durant une heure.

Les retours en famille sont établis avec le service gardien selon un calendrier établi.

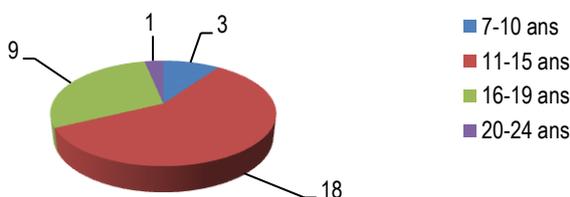
II.1.c. La liste d'attente :

La liste d'attente s'élève aujourd'hui à 6 demandes d'admissions des Pôles Enfants Confiés (PEC) du Doubs (principalement des MNA).

II.2. ACTIVITE QUALITATIVE :

II.2.a. Profil des personnes accompagnées : 31 jeunes au 31/12/2017 :

RÉPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE

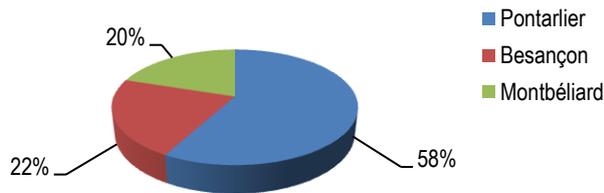


Soit au 31/12 : 19 garçons, 12 filles.

Moyenne d'âge des garçons : 15 ans ; des filles : 13,36 ans.

Moyenne globale : 14.1 ans par rapport à 2016, la moyenne est quasiment stable (13,75 ans en 2016).

RÉPARTITION PAR ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



Pôle Pontarlier : 58 % contre 65 % en 2016 ; Pôle Besançon : 22 % contre 17 % en 2016 ; Pôle Montbéliard : 20 % contre 18 % en 2016.

L'accueil d'enfants originaires du PEC de Pontarlier est en légère baisse. Ceci s'explique par l'accueil au cours de l'année de MNA venus des 2 autres pôles, et pour lesquels il fallait apporter une réponse avant une orientation vers le DMNA.

Les accueils de jeunes issus du PEC de Montbéliard sont quasi identiques.

Une hausse des accueils du PEC de Besançon est constatée. Elle est consécutive à une forte demande à la rentrée, ainsi qu'à l'accueil d'une fratrie.

II.2.b. Mesures de protection :

MESURE DE PROTECTION 31/12	INTERNAT/STUDIOS		PEAD	
	N-1	N	N-1	N
Mesure de protection judiciaire	23	22	7	6
Mesure de placement administratif (ASE)	1			
Contrat Jeune Majeur (ASE)	1	3		
TOTAL	25	25	7	6

La majorité des placements se réalise sur décision judiciaire. 3 jeunes en contrat jeune majeur (dont 1 MNA).

9 jeunes relèvent d'une notification de la CDAPH (déficience intellectuelle).

II.2.c. Profils des jeunes accueillis par unité de vie :

UNITE DE VIE : 9 RUE DE MORTEAU		
EFFECTIF AU 31/12	ORIGINE PAR POLE ASE	SCOLARITE AU 31/12
11 jeunes : 6 garçons et 5 filles de 14 à 17 ans	7 sont confiés et suivis par le Pôle de Pontarlier dont 4 MNA 2 sont confiés et suivis par le Pôle de Besançon 2 sont confiés par le Pôle de Montbéliard	3 jeunes sont en collège - 3 MNA 1 jeune en lycée 2 jeunes en lycée professionnel 2 jeunes sont en MFR 2 jeunes sont en CFA dont 2 MNA 1 jeune en chantier d'insertion 2 jeunes en apprentissage
UNITE DE VIE : 21 RUE JEANNE D'ARC		
EFFECTIF AU 31/12	ORIGINE PAR POLE ASE	SCOLARITE AU 31/12
10 jeunes : 8 garçons et 2 filles de 8 à 14 ans	4 sont confiés par le Pôle de Pontarlier 3 sont confiés par le Pôle de Besançon 3 sont confiés par le Pôle de Montbéliard dont 1 MNA.	1 enfant en primaire 7 jeunes au collège dont 1 MNA 2 jeunes en SEGPA
ACCUEIL EN STUDIOS		
EFFECTIF AU 31/12	ORIGINE PAR POLE ASE	SCOLARITE AU 31/12
4 jeunes : 2 garçons et 2 filles de 17 à 19 ans	2 jeunes sont confiés par le Pôle de Pontarlier dont 1 MNA (tous les 2 en CJM) 1 jeune confié par le Pôle de Besançon (en CJM) 1 jeune confiée par le Pôle de Montbéliard	1 jeune au lycée 1 jeune en CFA 1 jeune en CDD (attente CDI) 1 jeune en attente orientation UNAP

ACCUEIL EN SERVICE EDUCATIF A DOMICILE (SEAD)		
EFFECTIF AU 31/12	ORIGINE PAR POLE ASE	SCOLARITE AU 31/12
6 jeunes : 3 filles et 3 garçons de 7 à 17 ans	5 jeunes sont confiés par le Pôle de Pontarlier 1 jeune est confié par le Pôle de Besançon	1 jeune en ULIS collège 3 enfants en primaire (2 en ULIS/ CLIS) 2 jeunes en MFR

- ✓ Résultats scolaires de juin 2017 :
 - 1 fille et 1 garçon ont obtenu le CAP (pâtisserie)
 - 2 garçons (MNA) ont obtenu le DELF
 - 1 garçon et 1 fille ont obtenu le CFG et poursuivent leur scolarité en lycée
 - 1 fille a obtenu le brevet des collèges et poursuit ses études en lycée professionnel.
- ✓ L'accueil des Mineurs non Accompagnés (MNA) en 2017 :
 - la MECS a accueilli et accompagné 11 MNA dont : 5 originaires de la République Démocratique du Congo, 2 du Cameroun, 1 du Tchad, 1 d'Azerbaïdjan et 1 d'Iran, 1 d'Albanie, 1 de Guinée ;
 - l'ouverture en septembre 2017 du DMNA à Pontarlier, géré par le Dispositif Migrants de l'AHS-FC, a permis d'orienter 5 jeunes vers ce dispositif dédié. Ces jeunes ont pu poursuivre leur projet d'insertion sociale et professionnelle dans le même environnement pontissalien.

II.2.d. Evolutions significatives du public accueilli au 31/12 :

- ✓ 32.25 % des jeunes confiés rencontrent des difficultés au sein de leur famille (précarité sociale ou recomposition familiale)
- ✓ 9.67 % des jeunes orientés sont des enfants issus de l'adoption
- ✓ 12.9 % du public accueilli sont issus de familles à problématiques complexes (addictions, troubles psychiatriques...)
- ✓ 9 % des enfants ont subi des maltraitances avérées au sein de la cellule familiale
- ✓ 25.8 % des jeunes accueillis sont de jeunes mineurs non accompagnés
- ✓ 12;9% des jeunes ont un contrat jeune majeur (jusqu'à 21 ans)
- ✓ 29 % des jeunes relèvent d'une notification de la CDAPH (déficience ou troubles du comportement, orientation scolaire spécifique) soit 9 jeunes dont 3 en SEGPA, 2 en ULIS primaire, et 4 scolarisés en milieu ordinaire. La MECS a participé à 5 ESS.

III. MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Le projet d'établissement de la MECS couvrant la période 2016-2021a été finalisé en 2017 et présenté au CVS en octobre 2017. Le Plan d'Action Qualité a été réactualisé et intègre les fiches actions du projet d'établissement portant principalement sur les nouvelles modalités d'accueil et d'accompagnement :

- ✓ la création du Plateau de jour pour les jeunes déscolarisés
- ✓ le projet autonomie pour les jeunes de + de 16 ans
- ✓ l'accueil de jeunes à problématiques complexes.

L'établissement est site pilote pour le déploiement du logiciel « Dossier Unique de l'Usager ».

III.1. PRESENTATION ET BILAN DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE :

III.1.a. Réponses aux besoins des jeunes en matière de santé somatique et psychique :

Accompagnement médical

Les enfants accueillis à la MECS bénéficient d'une consultation médicale dans les premiers mois de l'admission en lien avec le service gardien (autorisation de soins).

4 enfants ont un traitement médical (neuroleptiques) et 6 ont un protocole de soins individualisé en cas de situation de crise. Les prescriptions médicales sont faites par le médecin psychiatre hospitalier ou le CGI. Dans le cadre de la

sécurisation du circuit du médicament, le protocole d'administration doit être réactualisé. La préparation des piluliers est réalisée par la pharmacie.

Du fait du changement d'officine, une convention doit être formalisée. En cas de besoin, le recours à une infirmière libérale est mobilisé dans le cadre de soins spécifiques relevant de son rôle propre (aucune intervention en 2017).

Accompagnement psychologique

Dans le cadre de l'accompagnement à la santé, la psychologue reçoit les jeunes en entretiens individuels et organise la coordination avec les professionnels du champ médical. 20 jeunes ont un suivi régulier. Elle rencontre tous les jeunes pour la réactualisation de leur projet personnalisé.

Le rôle et la place du psychologue en établissement se situent toujours dans une interface entre le dedans et le dehors, entre la proximité et la mise à distance. Il s'agit de mobiliser la parole et de faire émerger l'élaboration dans les différents espaces proposés.

Ainsi, un partenariat avec le CGI s'organise autour de points réalisés entre la psychologue de la MECS et l'équipe du CGI. Le médecin pédopsychiatre du CGI participe à l'analyse de certaines admissions pour les situations de jeunes déjà suivis par leurs services ou susceptibles de l'être. Cette année, 5 jeunes accueillis à la MECS ont bénéficié d'un suivi au CGI.

En 2017, la maison d'enfant, par l'intermédiaire de l'éducatrice en charge du projet « prévention », a participé à plusieurs rencontres organisées par notre partenaire RESADO (Réseau Adolescent).

III.1.b. Réponses aux besoins des jeunes en matière de participation sociale :

Activités mises en œuvre pour répondre aux besoins des jeunes dans le cadre de leur accès aux droits et à la citoyenneté

Durant les vacances d'avril, une éducatrice et une stagiaire ont effectué un voyage à Paris durant 3 jours avec les 4 délégués du CVS afin de visiter l'Assemblée Nationale (grâce à un contact avec la Députée du Haut-Doubs) et profiter de l'occasion pour visiter d'autres monuments historiques. Ils ont été sensibilisés à la vie politique.

Accompagnement pour la participation aux activités sociales et de loisirs

✓ L'équitation :

L'activité débutée en 2015 se poursuit au Centre équestre de Houtaud pour 4 à 5 jeunes par séance, à raison d'une séance toutes les 3 semaines, ouverte à l'ensemble des jeunes. C'est une activité de bien-être pour ceux qui y participent. Ils peuvent s'occuper des chevaux, les brosser, mais aussi les monter, soit en carrière, soit en balade en forêt. Nos axes de travail lors de ses séances sont essentiellement fixés en fonction des difficultés rencontrées dans le quotidien : le prendre soin de soi et de son espace, l'hygiène, la relation à l'autre, les difficultés de communication, etc.

✓ Se jeter à l'eau :

La remise en place d'une activité piscine fait le bonheur des enfants. En effet, cette activité n'avait plus cours au sein de l'Établissement, ou alors uniquement de manière ponctuelle, lors des vacances ou quelques week-ends. Aujourd'hui, une éducatrice a permis à cette activité de voir le jour une nouvelle fois, de manière régulière et suivie. Avec des objectifs établis, tels que la motricité, l'appréhension de manière ludique de l'élément aquatique, le rapport au corps. A raison de 2 séances par mois, 4 à 6 jeunes (en fonction du nombre d'encadrants) participent à ce temps.

✓ Activités inclusives :

Au 31/12, 12 jeunes de la MECS ont une activité sportive régulière au sein des clubs de Pontarlier. Réelle volonté d'ouverture sur le territoire pour les jeunes de les inclure dans le tissu associatif local. Pour 3 autres jeunes, les activités UNSS sont proposées avec les collègues. Enfin, pour ceux qui ne font pas d'activité de loisir, ils ont pour certains un vrai réseau amical qu'ils mobilisent les mercredis par exemple, pour des goûters, des sorties, des anniversaires.

Accompagnement pour réaliser des activités de jour

- ✓ Le plateau de jour :

Le projet Maraichage s'est étoffé cette année. Les moyens engagés tout au long de l'année ont permis d'entrer dans l'ère de la « Permaculture ». En effet, un intervenant « permaculteur » a été présent durant les vacances de printemps afin d'établir un plan de travail autour du jardin pédagogique. Des temps dédiés avec les enfants et une éducatrice ont permis de créer un espace de vie extérieur agréable, qui ressemble aux enfants puisque créé par eux.

Le choix ludique s'est naturellement imposé à nous. Ce dernier a amené la création d'un labyrinthe et d'un mandala géant, dans lesquels se confondent fruits et légumes ou encore fleurs comestibles. Les récoltes de cet été ont permis de proposer aux enfants des légumes frais aux menus. Un jeune, suivi par la MECS, ayant signé un contrat de service civique avec la Maison Pour Tous, est intervenu de manière quotidienne au jardin. Il a pu construire une cabane de rangement pour les outils, renforcer et améliorer les bacs de semences, entretenir la serre.

Accompagnement pour vivre dans un logement

Pour les jeunes de + 16 ans (9 jeunes dont 4 en studios), l'équipe les accompagne à partir de différentes actions qu'elle encadre :

- ✓ Atelier cuisine : mis en place les week-ends ou les soirs en semaine. Les week-ends, il s'agit d'ateliers pour une cuisine pour le collectif. En semaine, l'accompagnement est individualisé auprès de chaque jeune en stage ou apprentissage. De la conception du menu, en passant par les courses, puis la préparation et le rangement, les jeunes peuvent ainsi explorer toute la démarche de l'autonomie.
- ✓ Atelier ménage : l'objet est d'apprendre à tenir son espace propre mais également dans un collectif. Dans les sites de l'internat, un planning pour la semaine pour chaque jeune est construit pour le nettoyage des communs. En lien avec l'Agent de Service Intérieur et le TISF, les jeunes apprennent à nettoyer les espaces communs et leur chambre. Pour les studios, l'accompagnement du TISF est individualisé.

Accompagnement de la vie familiale

Le parent est un acteur intégré à la démarche du placement dans une logique d'empowerment : « Afin de promouvoir l'émancipation de l'enfant, la relation co-éducative parents/professionnels doit elle-même être inscrite dans un processus libérateur par lequel la reconnaissance, le respect et la confiance fonde le projet commun »¹.

Ces temps de paroles et d'échanges avec les parents représentent une évolution dans cette dimension de soutien à la parentalité et de co-construction de projet. En fonction de la décision judiciaire et du service gardien, nous rencontrons les familles lors de la signature du contrat de séjour (en 2017, 60 % des enfants accueillis).

Les visites médiatisées nous permettent également de les rencontrer (7 familles en 2017).

Un café des parents qui s'est déroulé le 21 juin, animé par la psychologue et une éducatrice, a permis l'accueil de 3 mères.

III.1.c. Réponses aux besoins des jeunes en matière d'autonomie :

Les jeunes accueillis à la MECS sont autonomes dans les gestes de la vie quotidienne. Un soutien des équipes *comme* à la maison est apporté à l'ensemble des jeunes arrivant dans l'internat pour l'hygiène du quotidien (se laver, se brosser les dents...).

Concernant l'aide à la communication pour les jeunes ne parlant pas français lors de leur arrivée, les professeurs utilisent des outils de traduction en ligne, puis rapidement l'acquisition du français est engagée via des cours spécialisés avec la Croix Rouge.

¹ Conférence de C. Beau – 5èmes rencontres nationales des professionnels des MECS – mars 2015 - Marseille

III.2. OUVERTURE DE L'ETABLISSEMENT SUR SON ENVIRONNEMENT :

Partenariats institutionnels éducatifs et associatifs :

La MECS présente au sein des CLEF (Commission Locale Enfance Famille) et des GTO (Groupe Technique d'Orientation) participe à l'élaboration des réponses pour les situations complexes. La MECS a ainsi participé à 3 GTO en 2017 (la plupart ayant été annulés).

Dans le cadre du plateau de jour, la MECS a organisé un partenariat soutenu avec la ferme pédagogique des Sapins. Les enfants sont accueillis dans le cadre de plannings aménagés. Ils participent à la vie de la ferme, font du miel, s'occupent des animaux et du jardin. D'autres partenariats propres au plateau de jour sont développés (avec Préval, la Croix Rouge...).

Un nouveau partenariat a vu le jour en cette fin d'année : avec le collège Grenier, nous partageons un projet qui verra le jour au printemps 2018, autour du jardin, avec des temps communs et un transfert de compétences pour que le collège puisse de nouveau faire fonctionner un jardin en son sein.

L'Esperluette : situé à quelques pas de l'établissement, ce café littéraire propose une salle dans laquelle nous pouvons effectuer nos formations collectives par exemple, mais aussi le Groupe d'Analyse des Pratiques. C'est un lieu où se retrouvent parfois les éducateurs de 2 services (DMNA / MECS) pour travailler les projets communs.

La Prévention spécialisée : véritable partenaire de travail et d'ouverture, la prévention spécialisée (ADDSEA) nous permet de mettre en stage des jeunes pour qui le parcours de formation n'est pas défini. Ceci est valable également pour soutenir une insertion dans le monde du travail et aider un jeune à trouver sa voie.

III.3. EXPRESSION ET PARTICIPATION DES USAGERS :

III.3.a. Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) :

Cette instance est une ressource importante mobilisée par les jeunes et leurs représentants dans sa logique participative.

L'autre aspect à souligner est la présence de parents élus au CVS. Cette participation des parents à la vie de l'établissement est le fruit d'un travail de réassurance entre les familles d'enfants placés et l'établissement. Le lien de confiance est de plus en plus visible. Ainsi, l'action de la MECS est soutenue par les représentants légaux. Il en naît une réelle légitimité du discours éducatif permettant entre autres aux enfants d'échapper aux conflits de loyauté.

En 2017, nous avons réélus les membres du CVS, 4 jeunes, 2 parents et 2 salariés pour une durée de 2 ans, renouvelable.

Les délégués préparent le CVS avec la direction. Cet espace leur permet également d'échanger de l'actualité de l'établissement ou de faire remonter des demandes émanant des réunions jeunes, animées par les délégués.

CVS 2017	THEMES ABORDES
1 ^{er} CVS février	Les réseaux sociaux ; La charte déléguée ; Livret d'accueil « jeunes » ; Porte manteaux/rideau ; Embauche TISF ; Compost-permaculture ; Box TV
2 ^{ème} CVS juin	Séjour Paris ; Camps Fratrie ; Visite de la Serre Permaculture ; Blog ; Projet DMNA
3 ^{ème} CVS octobre	Présentation nouveaux élus ; Règlement de fonctionnement ; 3 ^{ème} journée des personnes accueillies et des familles ; Plateau de jour ; COPIL « Autonomie et réorganisation de l'offre d'hébergement » ; Sorties des 14-16 ans ; Renouvellement du CPOM 2018-2022 ; Projet d'établissement / fiches actions

III.3.b. Les réunions de groupe :

2 fois par mois, chaque collectif met en place une réunion de groupe durant laquelle les jeunes peuvent évoquer tous types de sujets concernant leur quotidien, les activités, etc. Les délégués animent avec l'éducateur la réunion, ils en dressent l'ordre du jour.

III.3.c. L'esprit du partage et de la fête à la Maison André Marguet :

Ce dernier revêt plusieurs formes. Il va du barbecue au théâtre forestier avec des jeux de plein air (pétanque, badminton, foot) à la fête des anniversaires des jeunes de la maison.

Il s'exprime par l'invitation, lors du repas de fin d'année ou de la fête de Noël, de l'ensemble des partenaires, professeurs, bénévoles, parents qui font de la Maison d'Enfant un lieu vivant d'échanges et de partages.

Les CVS sont aussi l'occasion de se retrouver autour d'un apéritif dinatoire, ou en ce qui concerne le CVS de juin, autour d'un barbecue au jardin, avec les partenaires présents, tous les professionnels, les jeunes, les parents élus.

III.4. MOYENS HUMAINS :

III.4.a. Organigramme :

Un changement de direction est à noter pour la fin d'année avec la prise de fonction du Directeur, ancien chef de service de l'établissement le 02/01/2018.

L'organigramme de 23.12 ETP et 1.14 ETP CAE a évolué en termes de compétences pour répondre aux besoins des jeunes accueillis avec le recrutement d'un Technicien en Intervention Sociale et Familiale et d'une éducatrice spécialisée pour le plateau de jour.

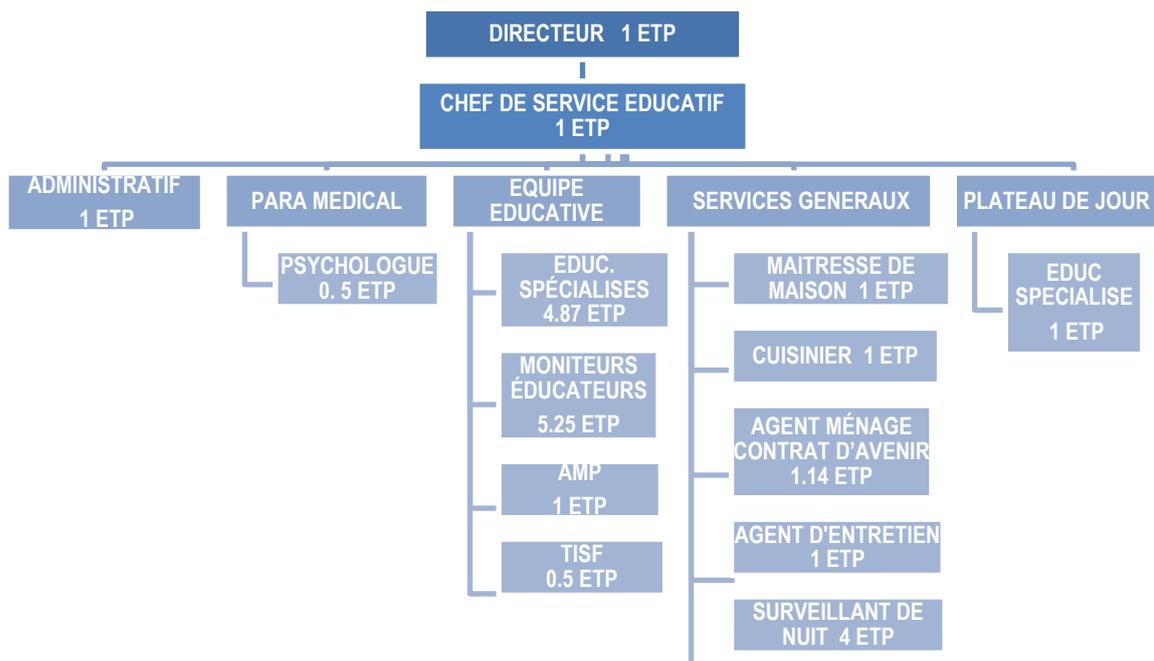
Au cours de cette année, 6 entrées en Contrat à durée Indéterminée : 2 moniteurs éducateurs, 1 éducatrice spécialisée, 1 technicien d'intervention sociale et familiale, 1 assistante administrative et 1 surveillant de nuit.

5 départs : 1 éducatrice sportive, 1 éducateur spécialisé, 1 surveillant de nuit, 1 moniteur éducateur, 1 directeur.

La deuxième campagne des entretiens professionnels a eu lieu entre novembre 2017 et février 2018.

17 entretiens professionnels ont été réalisés au 31/12/2017.

Organigramme de la MECS André Marguet



III.4.b. Formations :

- ✓ « Le développement durable comme support à l'accompagnement » : 2 éducatrices
- ✓ « Dossier Informatique Unique (DIU) »
- ✓ « Mineurs isolés étrangers et accès au séjour à la majorité » : 1 éducateur spécialisé référent de l'accompagnement juridique et administratif des MNA
- ✓ « Gérer les troubles du comportement, amélioration et harmonisation, Autodétermination » : 13 membres de la MECS (chef de service et psychologue compris)
- ✓ « Définition et formulation des objectifs dans le cadre du projet individuel » : 2 éducateurs.

III.4.c. Accueil des stagiaires :

Au cours de l'année, nous avons accueilli 13 stagiaires issus de formations professionnelles diplômantes différentes :

- ✓ Educateur de jeunes enfants : 2
- ✓ Educateur (trice) spécialisé (e) : 5
- ✓ Moniteur éducateur (trice) : 5
- ✓ Psychologues : 2
- ✓ 1 jeune en mise en situation en milieu professionnel par la Mission Locale de Pontarlier.

III.4.d. Groupe d'analyse de la pratique :

Depuis janvier 2016, les séances d'analyse de la pratique ont lieu chaque mois et sont réalisées par une sophrologue diplômée.

A la fin de l'année 2017, de nombreuses avancées sont remarquées :

- ✓ une confiance renforcée au sein de l'équipe
- ✓ une solidarité accrue entre l'équipe et la direction
- ✓ une communication plus efficace.

Le bilan quantitatif des séances est le suivant :

SEANCES D'ANALYSE DE LA PRATIQUE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
17/01	13
14/02	11
21/03	8
11/04	16
16/05	15
21/06	11
19/09	10
17/10	12
21/11	12

III.5. DEMARCHE QUALITE :

Cette année, les membres du COPIL Qualité se sont réunis 1 fois. Au terme de cette réunion, nous avons pu définir avec eux les axes d'amélioration à évoquer à court, moyen et long terme et donc constituer le plan d'action qualité (PAQ). Ce dernier est travaillé par rapport aux résultats des évaluations internes et externes, et aux fiches action du projet d'établissement.

Le DUERP a été réactualisé en septembre 2017. Deux réunions institutionnelles ont permis le suivi des actions de sécurité et de prévention :

- ✓ Une formation prévention routière a été menée
- ✓ Pour l'amélioration des conditions de travail, nous avons fait l'acquisition de gants, de lunettes protectrices pour les services généraux
- ✓ Une procédure neige a été mise en place pour la sécurité de tous sachant que dans notre région il est souvent question de déneigement des trottoirs et salage des voies d'accès.

IV. CONCLUSION

2017 a été une année scandée par trois temps principaux :

- ✓ le premier semestre : installation effective du projet Permaculture, avec une réelle volonté de la part de toute l'équipe de s'engager dans cette dynamique, qui ne vise pas seulement un jardin pédagogique mais qui intègre une démarche de développement durable dans une logique d'accompagnement des jeunes dans la vie citoyenne ;
- ✓ la rentrée de septembre : augmentation de l'accueil temporaire d'urgence avec l'accueil de 6 jeunes dans un temps très court. Ce qui a eu pour effet de bouger les repères au niveau des groupes jeunes.

Par ailleurs, l'ouverture de l'antenne du DMNA à Pontarlier a permis l'orientation de 5 MNA et induit aujourd'hui un partage de pratiques positif entre les équipes ;

- ✓ la fin d'année : le départ du directeur pour la direction de l'IME l'Eveil a demandé la mise en place d'une organisation temporaire. M. Angiulli aura dirigé la MECS André Marguet pendant 4 ans, contribuant à faire évoluer l'offre et confirmant l'établissement comme un partenaire reconnu par l'ensemble des acteurs du territoire. La direction a été confiée à compter du 2 janvier 2018 à l'ancien chef de service.

A cela s'ajoutent d'autres constats :

- ✓ la présence importante des jeunes le week-end du fait des mesures de placement qui nous demandent de repenser notre mode d'organisation et les réponses alternatives (familles AFB, familles relais) ;
- ✓ le faible recours au PEAD comme alternative au placement ou en fin de placement ;
- ✓ l'accompagnement des jeunes de + 16 ans et l'arrivée de leur majorité avec l'incertitude d'un contrat jeune majeur nous demande d'anticiper leur parcours d'insertion professionnelle et sociale ;
- ✓ la nécessaire adaptation de notre offre d'hébergement à Pontarlier qui ne répond plus de façon satisfaisante aux parcours d'autonomisation des jeunes.

Ce diagnostic partagé avec la Direction Enfance Famille, dans le cadre du renouvellement du CPOM 2018-2022 a permis d'élaborer des objectifs et actions au regard des orientations stratégiques et opérationnelles relatives à la transformation de l'offre du secteur médico-social en réponse aux besoins des publics sur les territoires.

Il s'agit en particulier de contribuer à la fluidification des parcours et une juste articulation entre les mesures afin d'éviter les ruptures. Pour ce faire, plusieurs actions seront engagées de 2018 à 2022 :

- ✓ participer aux différentes instances de régulation et se mobiliser pour contribuer à la fluidité du parcours et l'optimisation des prises en charge ;
- ✓ réorganiser l'offre d'hébergement de la MECS et poursuivre la diversification des prestations (PEAD, Accueil de jour, espace familles, accueil d'urgence, accueil 72 h, accueil séquentiel), en développant l'accueil préventif (PEAD avec un accueil administratif) ;
- ✓ créer une commission interne « autonomie » pour la MECS et le DMNA pour les 14/16 ans et 16 ans/ 21 ans : rédaction du règlement de fonctionnement et des partenaires impliqués ;

Ces « chantiers » à 5 ans vont nous mobiliser fortement. Ils nous permettront d'apporter aux jeunes et à leurs familles un soutien et des réponses graduées sans rupture dans leur parcours de vie en développant des partenariats nécessaires et innovants.

